

grinantes , l'ancienne population de la province devait être un mélange bizarre de Romains , de Gaulois , de Bourguignons et de Goths. On peut s'en faire une idée par le tableau satirique qu'en a tracé le poète Sidoine Apollinaire , contemporain de ces événemens , dans une pièce adressée à *V. C. Catullinus* : « Vous voulez , lui écrit-il , que je compose des vers pour vos noces ? Hélas ! je ne saurais. Comment pourrais-je faire des vers de six pieds au milieu de géans qui en ont sept et qui sont devenus nos maîtres ? Pensez-vous que je puisse rien faire d'élégant parmi des soldats qui ont une longue chevelure imprégnée de beurre aigre , et qui parlent le germain que je ne comprends pas ? Peut-on chanter quand on a le visage et l'ame tristes ? Que vos yeux sont heureux de ne pas voir des gens semblables , et vos oreilles de ne pas les entendre ! Heureux surtout votre nez de n'être pas forcé de sentir ces hommes puans , qui mangent par jour dix bottes d'aulx et d'oignons ! Quelle muse se ferait comprendre au travers du bruit que font ces ivrognes toujours criant pour égayer leurs débauches ? De tels dominateurs , comme vous le pensez , mettent de terribles obstacles au désir qu'on aurait d'être joyeux. Mais je m'arrête de peur qu'on ne prenne encore ceci pour une satire et qu'on ne me dénonce aux Bourguignons. »

Vers l'an 534 , les enfans de Clovis déclarèrent la guerre à Godomar , dernier roi de la race des Bourguignons , le vainquirent et s'emparèrent de son royaume. Gildebert , roi de Paris , devint maître du Lyonnais. La province fut d'abord érigée en duché et donnée en apanage à Drogon , fils d'un des maires du palais : mais bientôt Pepin-le-Bref et Charlemagne , rétablirent l'ancien royaume de Bourgogne , qui subsista annexé au royaume des Francs , jusqu'en 845 , époque où il fut partagé entre le fils de Louis-le-Débonnaire. Le Lyonnais et le Beaujolais suivirent le sort du grand état dont ils faisaient partie. Deux siècles après , en 1047 , les seigneurs bourguignons secouèrent le joug des empereurs ; à leur exemple , les sires de Beaujeu s'approprièrent le Beaujolais , et les archevêques de Lyon la souveraineté temporelle du Lyonnais. Les lois romaines et la coutume de Bourgogne , qui avaient jusqu'alors régi la province , furent abrogées pour faire place à un code tellement arbitraire et vexatoire , que les Lyonnais pri-